

Demilition d'un hlm et expulsion

Par sandrine, le 19/05/2009 à 10:26

Bonjour,

je suis heberger chez mon compagnon dans le val de marne qui vit depuis 38 ans dans un logement hlm chez sa mere.

Le hlm est prevu a la demolition et le bailleur reloge les familles . La plus part des familles sont reloger separement, les enfnats ont droit a etre relogé seul ...

Nous, nosu demandons un appartement chacun c'est a dire moi et mon compagnon et son frere. Leur mere ne reprenant pas d'appartement car elle vit en auvergne. Le bailleur refuse de nous donner deuc F2 et veut nous reloger tous les 3 dans un F3. Or les deux freres ont droits a etre relogé chacun dans un logement differents, il ont plus de 30 ans et ne votn pas faire leur vit ensemble!

Sur la conventino ANRU il est bien indiquer que chaque cas sera etudier individuellement, que les personnes seront relogés selon leur besoin et leur souhait.

Nous sommes assignés a comparaitre aujourd'hui le 19 mai au tribunal pour expulsion or jamais il n'y a eu de retarde de loyer, le bailleur ne peu rien nous reprocher, un des fils a eu une seul proposition d'appartement en 2 ans.

S'il vous plait , nosu ne savons pas si nous sommes en droti de demander pour chaqu'un des freres un logement ou si nous devons accepter un logement tous ensemble .

merci infiniment de votre reponse

cordialement

une famille dans le doute et la detresse